



## ÉTUDE DE BASE SUR LA SITUATION DES FEMMES HARATINES :

### *Perceptions sociales, discriminations et contraintes Analyse de la situation et recommandations*

Minority Rights Group International et ses partenaires, l'Association des Femmes Chefs de Familles (AFCF), Anti-Slavery International et SOS-Esclaves désirent engager un(e) expert(e) expérimenté(e), afin d'entreprendre une collecte d'information dans le but d'établir des données de références statistiques pour déterminer les multiples formes de discrimination et la marginalisation que subissent les femmes haratines. Les résultats seront colligés pour des fins de publication.

## Termes de reference

### **Contexte**

La société mauritanienne a connu au cours des dernières décennies des mutations rapides et profondes, sous les effets conjugués de l'existence d'un État structuré et centralisé, de la diversité ethnique et culturelle, de la sécheresse, de la sédentarisation, de l'urbanisation et, plus récemment, de la mondialisation. En dépit de ces mutations, la société reste encore marquée dans son ensemble par la persistance de préjugés sociaux et de discriminations de toutes sortes. Issus des pratiques historiques (esclavage traditionnel, système de castes, discrimination à l'égard des femmes, des enfants, des handicapés, etc.), ceux-ci sont ancrés, parfois profondément, dans les mentalités.

De manière spécifique, le pays souffre encore de l'esclavage, en dépit de son abolition et de sa criminalisation en 2007. Ce phénomène survit sous des formes diverses, par exemple, de nombreuses personnes d'ascendance 'esclave' (dont la majeure partie sont des Haratines en Mauritanie) vivent encore des situations d'esclavage, pendant que d'autres personnes d'ascendance esclave vivent séparées de leurs maîtres traditionnels mais retiennent encore des liens de dépendance ou de servitude. D'autres Haratines vivent indépendamment mais font face à la discrimination ou au handicap liés à leurs origines sociales. Les Haratines sont ainsi touchés de façon disproportionnée par la pauvreté, l'analphabétisme, le manque d'accès aux services de base, foncier, etc. Ils demeurent en marge de la société, privés des

avantages du développement et de la citoyenneté. Les femmes haratines font face à une discrimination double due à leur statut social et leur sexe.

En effet, les femmes sont victimes de nombreux préjugés sociaux, illustrés par les adages populaires: «la femme: de son foyer à son tombeau», «les dos des jeunes filles sont destinés aux châtiments», etc. Elles font face à la discrimination dans tous les domaines : culturel, familial, éducatif, professionnel, législatif, etc.

Les discriminations culturelles jouent un rôle important en Mauritanie et ont été à l'origine de nombre de conflits dont les conséquences sont encore visibles. Les groupes d'appartenance primaire (tribu, ethnie, région, etc.) concurrencent les institutions publiques dans leur fonction de socialisation et servent parfois de protection contre la loi. Les tribus, en particulier, sapent l'autorité de l'Etat et affaiblissent la cohésion nationale. Il devient impératif d'œuvrer au développement du sentiment d'appartenance nationale et de citoyenneté.

Un autre facteur important, qui permet tout à la fois de renforcer la cohésion nationale et de promouvoir la citoyenneté est l'Islam, véritable ciment national et religion de l'État et du peuple. Une réflexion autour de la problématique des préjugés sociaux, de la discrimination et de la citoyenneté doit prendre en compte la dimension religieuse positive et négative en Mauritanie.

Quels sont les préjugés sociaux et les discriminations qui continuent de faire libre cours au sein de la société mauritanienne vis-à-vis les femmes haratines en particulier? Comment évoluent-ils? Quel est l'effet de ces préjugés et discriminations? Quels risques et tensions font-ils courir à la société? Que faire pour prévenir les risques de tensions? Comment les droits de la citoyenneté peuvent-ils agir comme rempart contre les préjugés sociaux et la discrimination? Comment mettre en place une politique efficace de cohésion sociale et de citoyenneté? Comment utiliser les points forts/avantages actuels (démocratisation, appartenance commune à l'Islam malékite) pour promouvoir la citoyenneté? Comment se prémunir des justifications prétendument religieuses de l'oppression et des inégalités de toutes sortes? Quelles sont les structures chargées de promouvoir la citoyenneté? Telles sont entre autres questions auxquelles tente de répondre la présente étude.

### **Le projet**

Comme il a été dit lors du Forum des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités en 2008, la collecte de données standard a tendance à « ne compter que ceux dont on se soucie», négligeant ainsi les expériences spécifiques des minorités et des peuples autochtones, et en particulier des femmes et des filles appartenant à ces groupes. Le manque d'information spécifique sur la situation des femmes haratines suggère une faible préoccupation de la part du gouvernement leur égard, et une méconnaissance et/ou une incompréhension des problèmes et de la discrimination auxquels elles sont confrontées.

Sans une connaissance approfondie et/ou un examen de leur situation, les politiques gouvernementales risquent de les exclure complètement ou de développer des initiatives

qui ne répondent pas adéquatement à leurs besoins. La même chose est vraie pour les efforts des organismes pour le développement. Sans informations détaillées, les politiques et programmes ne développement ne risque d'aggraver davantage la situation actuelle. Des données statistiques précises sont donc cruciales pour la conception de politiques de développement efficaces, et il est essentiel de mesurer l'impact de ces politiques et programmes sur la communauté qui en bénéficiera.

Ainsi, Minority Rights Group International et ses partenaires, l'Association des Femmes Chefs de Familles (AFCF), Anti-Slavery International et SOS-Esclaves désirent engager un(e) expert(e) expérimenté(e), afin d'entreprendre une collecte d'information dans le but d'établir des données de références statistiques pour déterminer les multiples formes de discrimination et la marginalisation que subissent les femmes haratines. Les résultats seront colligés pour des fins de publication. Les efforts qui seront déployés en matière de sensibilisation des communautés (majoritaires et minoritaires), ainsi que les messages-clés, seront basés sur des résultats de la présente étude.

### **Objectif général de l'étude**

Conduire une étude qualitative et quantitative de base sur la situation des femmes haratines, incluant les perceptions sociales et les rôles sociaux et la participation des femmes haratines dans les secteurs politiques, économiques et sociaux, ainsi que leur niveau d'éducation.

L'étude sera menée dans différentes localités (à déterminer), de manière à fournir des données concrètes et fiables ainsi que des recommandations pour des actions de sensibilisation et de plaidoyer visant la réduction des abus perpétrés à l'encontre des femmes haratines en Mauritanie.

### **Objectifs de l'étude**

Cette étude cherche à développer une connaissance approfondie des préjugés sociaux et des discriminations subies par les femmes haratines. Elle devra répondre à une série d'objectifs, intérêts et questionnements :

- Collecter et analyser des données sur les préjugés sociaux aboutissant à des discriminations ou un traitement inégal, en particulier les discriminations et les pratiques esclavagistes exercées à l'encontre des femmes haratines. Fournir des preuves factuelles sur la discrimination que subissent les femmes haratines en Mauritanie, incluant l'esclavage, la violence, le manque de participation politique et l'accès limité à l'éducation, au foncier, aux activités économiques, ainsi qu'aux services de base.
- Cartographier les risques liés aux préjugés sociaux et à la discrimination au niveau local et national par rapport à la jouissance de droits humains, la citoyenneté, l'égalité et la justice sociale;
- Fournir des preuves, justification et une base solide pour le plaidoyer concernant la situation des femmes haratines aux niveaux international, régional et national;
- Renforcer la collaboration entre MRG et ses partenaires Mauritanien et indiquer quels sont les besoins au niveau du renforcement des capacités et du programme d'autonomisation.
- Proposer un programme de sensibilisation basé sur l'analyse des données collectées.

Cette collecte d'information se déroulera auprès des femmes et des filles Haratine, des femmes et des filles non-haratines, des hommes de ces mêmes communautés, auprès des autorités administratives, politiques, les leaders religieux et coutumiers.

### **Objectifs spécifiques:**

- Évaluer le niveau de connaissance des femmes haratines de leurs droits, ainsi que des moyens de se défendre en cas de violation de ces droits;
- Recueillir des histoires de femmes haratines en Mauritanie;
- Identifier les différents types d'abus et de violations des droits humains auxquels les femmes haratines sont exposées;
- Identifier les principaux auteurs de ces abus et violations des droits humains, et les différentes catégories de victimes (classifiée aussi par l'âge);
- Si les mauvaises stratégies d'éducation peuvent entraîner des violations des droits humains, les bonnes stratégies renforcent au contraire les droits et les libertés. L'assimilation forcée par le biais de l'éducation, de même que la ségrégation sociale par le biais de l'éducation, est préjudiciable aux droits et aux intérêts des minorités ainsi qu'à ceux de la société dans son ensemble.
- Examiner la perception des autorités Mauritanienne sur les abus que subissent les femmes haratines, dont la plupart sont commis ou tolérés par les autorités elles-mêmes;
- Examiner la perception des populations majoritaire sur les abus commis à l'encontre des femmes haratines et sur les attitudes des autorités Mauritaniennes par rapport à ces violations;
- Chercher à comprendre les mécanismes qui perpétuent l'esclavage des femmes haratines en Mauritanie et le rôle joué par les différentes autorités, les hommes de communautés minoritaire et majoritaire.
- Identifier les tendances et l'évolution des différents éléments relatifs aux discriminations et à la marginalisation des femmes haratines et les facteurs susceptibles d'influer sur cette évolution.
- Chercher à comprendre et préciser l'influence de l'inégalité entre les genres sur la vulnérabilité à l'esclavage et aux pratiques esclavagistes en Mauritanie;
- Examiner les solutions proposées par les ONGs, les représentants des communautés et les femmes haratines pour résoudre les problèmes identifiés vis-à-vis la population majoritaire;
- Produire des recommandations en vue d'interventions appropriées pour répondre aux différents problèmes identifiés, notamment des actions de plaidoyer et de sensibilisation.

### **Méthodologie suggérée pour la réalisation de l'étude:**

Basée sur une approche participative, le/la consultant(e) devra développer une méthodologie de recherche comprenant les points suivants :

1. Recherche documentaire

- Analyse qualitative et quantitative de la situation des femmes et filles Haratines, particulièrement sur les abus, l'inégalité, les pratiques et attitudes des autorités, les droits humains, la discrimination raciale, les échanges entre le pays à partir des sources suivantes: articles de presse, autres études et recherches réalisées, publications des institutions d'appui et/ou d'autres institutions, etc.

**N.B.:** Une partie de ce travail aborde les thèmes qui ont fait l'objet de précédentes études, soit par SOS-Esclaves, l'Association des Femmes Chefs de Familles, MRG et/ou d'Anti-Slavery International, il a été décidé d'utiliser l'information déjà disponible, afin d'éviter la duplication.

- Révision des documents existant sur l'observation de la discrimination des femmes haratines: fiches de vigilance, rapports annuels, rapports des institutions d'appui et des ONGs, the Nations Unies et de la Commission Européenne.

## 2. Interviews :

- Interviews avec des focus groups (Jeunes femmes haratines, Femmes âgées haratines, femmes intellectuelles et fonctionnaires haratines) (lieux de collecte à déterminer)
- Interview avec des focus groups de jeunes femmes et de femmes âgées non-haratines  
Interview avec focus groups d'hommes haratines et d'hommes non-haratines
- Interviews d'experts avec des acteurs et personnes ressources importants au niveau central et régional (MASEF, Elues des deux chambres, femmes leaders, partenaires internationaux, OSC, leaders politiques et religieux, etc.) à Nouakchott

Les outils de collecte d'information devront être adaptés pour recueillir l'information à différents endroits sur le terrain et diversifiés, afin d'obtenir des informations auprès de différents segments de la population (femmes adultes, jeunes, adolescent(e)s, hommes adultes, urbains/ruraux, victimes de discriminations, etc.). De plus, les outils de collecte d'information devront être adaptés pour la collecte de données plus délicates telles que les violences subies par les femmes. Ces outils devront être discutés avec les institutions d'appui, les partenaires et MRG pour leur validation avant d'être appliqués.

3. Implication des femmes haratines présentes dans les zones où se fera le travail de terrain: dans l'application des outils, la collecte d'informations, et comme un des acteurs importants à consulter pour l'analyse.
4. Systématisation et analyse de l'information récoltée et production du rapport final de l'étude.
5. Présentation et discussion des résultats et recommandations aux institutions d'appui basées à Nouakchott

### **Résultats stratégiques attendus:**

- Les attitudes et les comportements des populations vis-à-vis des préjugés sociaux sur les femmes haratines et de la discrimination sont mieux connus.
- Les facteurs socioculturels, économiques, politiques, institutionnels et éducatifs qui entravent la discrimination des femmes haratines sont mieux cernés.

- Les problèmes liés aux attitudes, aux pratiques discriminatoires, à l’esclavage et aux préjugés sociaux sont analysés et des solutions sont préconisées.
- Les risques de conflits liés aux préjugés sociaux et à la discrimination sont cartographiés.
- La perception, les attitudes et les comportements de la population majoritaire vis-à-vis de la problématique d’esclavage et de la discrimination par rapport au statut social sont mieux connus.
- Le rôle de l’école, des médias et de la société civile en matière de lutte contre l’esclavage et la discrimination est connu et des propositions d’amélioration préconisées, notamment dans le domaine du partenariat entre les différents intervenants,
- Un programme de communication pour la lutte contre les discriminations et l’esclavage des femmes haratines et de promotion de la citoyenneté est élaboré.

### **Tâches à accomplir et produit attendu par le consultant**

1. À travers la documentation, un briefing par SOS-Esclaves, AFCF, MRG et ASI et des entrevue avec des représentants d’organisations internationales, le/la consultant(e) se familiarise avec le sujet.
2. Le/la consultant(e) élabore un papier de discussion sur la démarche méthodologique pour l’étude, une proposition d’instrument de collecte de donnée (brouillon de grilles d’interview pour les focus groups et les personnes ressources), guide d’utilisation et outils d’analyse) afin d’être validé par le comité de travail, afin d’avoir une compréhension commune sur la démarche et programmer les missions sur le terrain. Cette méthodologie devra spécifier les détails de l’enquête, depuis la conception des questionnaires jusqu’à leur dépouillement et leur analyse.
3. Les missions au niveau régional seront organisées conjointement avec les antennes des organisations d’appuis dans chacune des régions. Le/la consultant(e) effectuera des sorties dans les localités à étudier.
4. Le/la consultant(e) mène des entretiens semi-structurés avec des focus groups au niveau différentes localités (à être déterminé). Les antennes des organisations d’appuis pourront supporter le processus d’identification des personnes à interviewer.
5. Le/la consultant(e) rédige un compte-rendu des constats essentiels et des recommandations et effectue une restitution des résultats.
6. Le/la consultant(e) rédige le rapport final de l’étude en français selon la structure suivante :
  - Résumé executive (5 pages maximum)
  - Contexte de l’étude
  - Méthodologie
  - Principaux résultats basé sur une analyse des perceptions sociales, une typologie des discriminations et des violences subies par les femmes
  - Conclusion et recommandations
  - Leçons apprises
7. Les ébauches du rapport seront partagées avec le comité de travail à temps pour lui permettre de formuler ses commentaires. Trois semaines avant la fin de l’étude: ébauche du rapport final pour révision et commentaires du comité de travail.

8. Remise du rapport définitif de l'étude en format électronique et papier, ainsi que les fichiers de données recueillies au cours de l'étude seront fournis sous support magnétique de préférence sur CD.
9. Une séance de restitution et de validation des documents est organisée avec le Comité de travail et les autres acteurs intéressés.
10. Remises des rapports financiers et évidences. Selon les règles de la Commission Européenne, le ou la consultant(e) devra soumettre tous les reçus originaux avec le rapport financier, afin de documenter les dépenses reliées aux coûts administratifs et les coûts de voyages (incluant le logement, la subsistance, les coûts de communication et de transport)

Dans toutes ses tâches, le/la consultant(e) sera appuyé par un comité de travail comprenant les partenaires du projet et aura pour rôle la validation de la méthodologie, des questionnaires et des rapports au fur et à mesure de leur soumission. Ce comité est chargé notamment de veiller sur la qualité de l'étude et le respect du calendrier.

### **Lieux et période de la mission**

La réalisation de l'étude en français est prévue pour une durée maximum de huit semaines à partir de la date de signature du contrat. Il est à noter cependant que le calcul des honoraires des chercheur/es ne pourra pas dépasser une durée totale de 45 jours.

Après une période de préparation et de recherches à Nouakchott, une collecte de données se déroulera dans les régions ciblées. La recherche se déroulera seulement en Mauritanie et les lieux de collecte seront déterminés avec les organisations d'appuis (afin d'assurer la sécurité des informant). Une phase de restitution aura lieu et à Nouakchott après la rédaction du rapport.

### **Profil du/des consultant/es**

Le travail sera confié à un consultant titulaire d'un diplôme universitaire (bac+5) dans les domaines de la sociologie et/ou de l'anthropologie, ou d'un diplôme universitaire (bac+5) dans le domaine de droits humains. Le/la candidat(e) devra démontrer une expérience nationale et/ou internationale de 8 ans au moins dans le domaine de la recherche pour le droits humains et des enquêtes et des compétences précises dans le domaine de la mise en œuvre et de l'analyse des enquêtes.

S'il agit d'une équipe, celle-ci devra être mixte, comprenant de spécialistes mauritanienne/es, versé/es en sciences sociales, connaissant les systèmes des droits humains formels et informels et qui connaissent également la problématique des droit humains et la problématique des femmes haratines et des minorités en général. Ils collaboreront à toutes les phases de l'étude, depuis la conception, l'élaboration des instruments, jusqu'à l'analyse.

Il faut au sein de l'équipe de recherche au moins une personne bilingue compétente en français et en hassaniya.

### **Supervision**

Le travail de l'équipe de consultant/es sera supervisé par la coordonatrice institutionnelle du programme de MRG responsable du projet pour l'institution qui signera le contrat, en accord avec les partenaires du projet.

### **Offre de service:**

**Le 8 juin 2012 (17.00 GMT) au plus tard**, les candidats devront faire parvenir une lettre de motivation, un CV et une offre de service contenant les points suivants:

- Une proposition de méthodologie de travail
- Un échéancier
- Un budget approximatif
- Un plan de sécurité

### **Conditions de paiement:**

Chaque candidat devra soumettre un budget de travail comprenant les frais de consultance, ainsi que tous les frais administratifs reliés à l'exécution de la recherche. Le budget total ne devra pas excéder le montant total de 7,000 euros (tout inclus). Les frais de consultance seront déboursés en trois versements. Le premier tiers sera déboursé suite à la signature du contrat, le deuxième tiers sur présentation d'un rapport préliminaire approuvé par la coordonatrice de projet à Minority Rights Group International. Le dernier tiers sera remis suite au dépôt de la version finale du rapport de recherche approuvé ainsi que l'approbation de tous les documents originaux, reçus et rapports financiers. Les coûts administratifs seront remboursés lorsque la recherche sera terminée (selon les échéanciers déterminés dans le contrat). Celles-ci ne devront pas dépasser la limite budgétaire présentée par le consultant et acceptée lors de la signature du contrat. Les dépenses devront être révisées et approuvées par Minority Rights Group et tous les reçus originaux devront être soumis. À défaut de soumettre les reçus originaux, le paiement de frais de consultance sera suspendu. Tous les paiements seront effectués par virement bancaire seulement.

### **Soumission des offres**

Les manifestations d'intérêt devront être transmises au plus tard le **8 Juin 2012 (17.00 GMT)**  
Les offres doivent être soumises à MRG par courriel à l'attention de Mme Veronique Dion [veronique.dion@mrgmail.org](mailto:veronique.dion@mrgmail.org) ou pour fax au **+44 20742004201** (**à l'attention de: Mauritanie BLT**) sous plis séparées l'une contenant l'offre technique et l'autre l'offre financière, en spécifiant sur chaque document le type d'offre (technique ou financière).  
Avant de préparer et soumettre leur offre, les intéressés peuvent télécharger les termes de référence de l'étude sur les sites suivants: [www.minorityrights.org](http://www.minorityrights.org);

Ce projet et ce rapport seront réalisés avec le soutien financier de l'Union européenne. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de Minority Rights Group International et ne saurait, en aucun cas, être considéré comme représentatif de la position de l'Union européenne.

